

Avis voté en plénière du 13 janvier 2015

# Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté

---

## Déclaration du groupe de l'Outre-mer

À l'heure du *big data*, l'avis met en évidence l'importance des enjeux auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées dans la valorisation et l'utilisation des données numériques.

En matière d'éducation au numérique et de protection des données personnelles, beaucoup reste encore à faire au niveau national et européen pour bâtir un véritable cadre juridique réaliste et adapté.

Mais, d'une certaine manière, il s'agit là de réflexions qui concernent les sociétés parfaitement intégrées et connectées au numérique et au très haut débit. Ce qui est encore très loin d'être le cas aujourd'hui dans les outre-mer !

Pour rappel, en 2012, seuls 5 à 20% des foyers ultramarins bénéficiaient du haut-débit, à des tarifs parfois scandaleux et en tout cas bien plus élevés que dans l'hexagone !

Cet avis nous donne donc l'occasion de rappeler que la fracture territoriale numérique est malheureusement une réalité et un frein quotidien au développement des collectivités ultramarines alors que le numérique est un extraordinaire moyen de briser un handicap structurel de l'Outre-mer extrêmement pénalisant, celui de l'isolement et de l'éloignement.

La suppression des distances permise par le développement des échanges numériques est, en effet, une grande chance pour les Outre-Mer confrontés à cet isolement et cet éloignement.

Il s'agit là d'un puissant et incontournable vecteur de continuité territoriale.

La mise en œuvre du très haut débit fixe et mobile est un élément primordial pour la compétitivité de nos appareils productifs et le développement des collectivités ultramarines avec notamment l'émergence de la télémédecine, téléformation, télé administration etc.

Dans ce domaine, le retard important en termes d'infrastructures rend nécessaire un engagement des pouvoirs publics par notamment un soutien fiscal aux investissements et une volonté au niveau local d'encourager un certain nombre de projets. Outre-Mer, dans ce secteur du désenclavement numérique, il y a urgence à agir !

Le groupe de l'Outre-Mer félicite le rapporteur pour la qualité de son travail et la clarté de son exposé. Partageant l'ensemble des préconisations formulées dans l'avis, il l'a voté.